



## **Visons Demain de nouveau présent lors des élections communales d'octobre 2024**

Il y a six ans, une nouvelle majorité s'était constituée ... une majorité de perdants puisque MR et PS avaient chacun perdu 3 sièges ...

Faisant croire qu'ils avaient entendu le signal des électeurs, le nouveau Collège avait annoncé le changement. D'ailleurs, durant la campagne, le PS avait notamment insisté sur leur volonté d'apporter une autre vision pour la commune, avec un réel projet et parmi les priorités : l'information et la participation citoyenne, la transition énergétique, la mobilité, un projet culturel,...

Six ans plus tard, nous constatons que le changement n'a pas eu lieu et pire, que les travers de la précédente majorité se sont accentués, avec une bourgmestre et un échevin de l'urbanisme tout puissant et un partenaire PS à la remorque.

Pour l'essentiel, les projets qui se seront concrétisés sont ceux qui avaient été décidés de longue date : la réhabilitation du charbonnage de Cheratte, la rénovation de la Place Reine Astrid, la piste cyclable entre Berneau et Visé, ...

Face au mépris que les citoyens ressentent souvent, face à l'immobilisme d'un Collège autoritaire mais sans projet, face aux enjeux pour l'avenir de la commune et pour la qualité de vie des habitants, le mouvement citoyen Visons Demain a décidé d'être de nouveau présent lors des prochaines élections communales pour mettre en avant des priorités claires axées sur trois objectifs majeurs : respecter les citoyens, améliorer le présent et préparer l'avenir.

La liste Visons Demain sera portée par de nouvelles personnalités, en particulier Delphine Cremers et William Donni, et soutenues notamment par les conseillers sortants Jean-François Verjans et Martial Mullenders, qui pousseront la liste.

Pour rappel, Visons Demain est un mouvement citoyen qui a ses fondements en 2017.

Comme l'indique la *Déclaration Pour une démocratie citoyenne, participative, éthique et efficace - Pour une commune ouverte, solidaire, écologique, où il fait bon vivre* adoptée par l'Assemblée des adhérents en février 2018 : « *Nous sommes un mouvement en devenir avec une vision novatrice. Parmi nous, des citoyen.ne.s qui ont décidé de s'engager pour Visé et des militant.e.s écologistes. Nous souhaitons une commune solidaire, durable, respectueuse de l'environnement et tournée vers le mieux-vivre. Nous voulons construire un projet collectif et le mettre en place.* »

## Les axes de Visons Demain - Respecter les citoyens, améliorer le présent et préparer l'avenir

### **1. Ecoute et respect des citoyens / citoyennes par la démocratie participative**

Aujourd'hui, à Visé, la démocratie locale est en souffrance :

- Le Collège semble incapable d'écouter, d'entendre et de respecter les habitants qui réagissent dans le cadre des enquêtes publiques, ou qui demandent que des problèmes soient étudiés et solutionnés,
- Loin des promesses et des engagements de la Déclaration de politique communale de la majorité - être « ouvert aux propositions et suggestions de l'opposition » et manifester une « volonté d'écoute constructive »,
  - Lors des Conseils communaux, nous recevons des réponses vagues et dilatoires, ou nous essuyons des réactions agressives et parfois des attaques personnelles à la limite de la grossièreté.
  - Dès le courant 2019, le Collège s'est fixé une nouvelle ligne de conduite : refuser de voter toute proposition de motion déposée par l'opposition quel qu'en soit son contenu.
  - Notre demande d'organiser le streaming des séances du Conseil afin de permettre aux citoyens intéressés de savoir ce qui s'y discute a été reportée plusieurs fois avant d'être définitivement écartée. Lorsqu'il a dû être organisé durant la période Covid, l'accès du public aux images s'est terminé ... par un black out !
- Souvent, la majorité confond information, communication et auto-promotion. Il en est ainsi de la "coûteuse" nouvelle image de la Ville, de l'usage du nouveau bulletin communal, ...
- Faire de la participation citoyenne une priorité du Collège et mettre sur pied une politique des quartiers était au cœur de la Déclaration de politique communale : non seulement rien n'a été mis sur pied, mais le Collège lance ou accepte des projets sans prendre en compte les réactions de la population (à une ou deux exceptions près) !

Visons Demain s'engage à :

- 1) Systématiser les **réunions de consultation des habitants sur les projets importants** (urbanisme, environnement, ...) et sur les grands chantiers portés par les pouvoirs locaux et en faire une promotion suffisante.
- 2) **Tenir compte des demandes, besoins et avis exprimés** par les citoyens lors de ces réunions ou via d'autres outils d'échanges et organiser un accueil qualitatif pour les habitants.



- 3) Créer des moments de débat démocratique sur les enjeux importants, y compris au Conseil communal (avec streaming des séances pour permettre le partage le plus large) et rappeler la possibilité d'interpellation citoyenne au Conseil communal.
- 4) Rendre un vrai rôle aux Conseils et Commissions consultatives (aménagement du territoire et mobilité, aînés, enfants, ...) en s'appuyant sur leur travail et créer un Forum des Jeunes pour leur permettre de développer des projets de façon démocratique.
- 5) Mettre en place des systèmes d'informations accessibles à tous et mis à jour régulièrement (bulletin communal, site internet, réseau sociaux,...)
- 6) Donner à l'opposition le droit de s'exprimer dans le bulletin communal de même que donner la parole aux citoyens sur les thèmes mis en avant.
- 7) Instaurer un budget participatif pour soutenir des projets collectifs de quartier notamment pour l'amélioration du cadre de vie..
- 8) Proposer un **fascicule d'accueil** à l'attention des nouveaux arrivants dans la commune, présentant ce qui existe comme services dans la commune, les démarches à entreprendre au niveau administratif, rappelant les droits et devoirs du citoyen, renvoyant vers des lieux de rencontre ou des personnes ressources dans la localité. *Pourquoi ne pas y inclure des chèques commerces ou culture ou circuits courts (chèques réduction ou cadeau) afin de permettre aux nouveaux habitants de découvrir leur commune ?*
- 9) Lutter contre l'exclusion digitale qui touche de nombreux citoyens

## 2. Stopper la bétonisation et assurer un urbanisme et un environnement apaisés

Aujourd'hui, à Visé, les immeubles démesurés et les activités industrielles ou portuaires problématiques se multiplient :

- Quelques promoteurs souvent proches de la majorité sont autorisés par le Collège à construire des immeubles disproportionnés (voir par exemple le [Tableau des projets sur Stop Béton Visé](#)) qui bétonnent les terrains au maximum et qui ne respectent ni les gabarits des bâtiments voisins, ni les densités maximales applicables, ni les avis négatifs du fonctionnaire délégué, ni les oppositions de la population concernée. Le projet d'hôtel de 8 étages et 120 mètres de long au Quai des Fermettes en est une autre illustration (Le Collège communal et plus précisément l'Échevin du Tourisme, dans le projet Quai des Fermettes, parlait de reconnecter les Visétois à la Meuse... Nous attendons toujours de savoir ce qu'il voulait dire par cette phrase).
- Le Collège accepte des projets qui amèneront, s'ils se concrétisent, une aggravation des nuisances et des rejets polluants dans une partie de la commune. Rien qu'à Loën, il s'agit de l'incinérateur de déchets de bois pollués Bee Green Wallonia, du remblaiement et de la création d'une zone portuaire et industrielle Phénix d'ELOY



## *Programme Visons Demain 2024*

(en face de Devant-le Pont) et du centre de traitement de terres dangereuses Obelixhe d'ENVISAN; citons également l'extension de RENEWI à la limite de Cheratte-Bas.

### Visons Demain s'engage à :

- 1) Eviter les projets excessifs, la bétonisation des espaces naturels et les nuisances anormales pour les riverains ce qui implique
    - a) de veiller au respect dans tout projet des principes, règles et limites des outils d'urbanisme, en particulier du Schéma de développement communal,
    - b) et de tenir compte des réactions de la population et des avis négatifs du fonctionnaire délégué.
  - 2) Arrêter la domination des promoteurs qui imposent leurs intérêts et leur démesure dans la commune, et contribuent à des loyers inaccessibles aux personnes à faibles revenus.
  - 3) Améliorer l'accès à l'information lors des enquêtes publiques en fournissant un maximum de documents accessibles en ligne, via le site de la Ville (voir aussi les engagements du point 1).
- 3. Favoriser la rénovation des bâtiments et la création de logements pour les jeunes et les familles modestes plutôt que la construction d'immeubles de standing pour les hauts revenus**

### Aujourd'hui, à Visé, les nouveaux logements sont destinés aux plus riches :

- Presque tous les projets d'immeubles à appartements prévoient des appartements de standing abordables seulement aux ménages à hauts revenus ou à des investisseurs.
- Les jeunes et les ménages à revenus modestes ou moyens ont des difficultés à se loger à Visé et doivent très souvent émigrer vers d'autres communes.
- Les objectifs de politique de logement annoncés dans la Déclaration de politique communale : rénovation, mixité urbanistique et sociale, espaces verts et récréatifs, lutte contre les logements inoccupés... sont largement « lettre morte » !

### Visons Demain s'engage à :

- 1) Imposer la mixité sociale notamment via les charges d'urbanisme dans les projets de construction comprenant un certain nombre de logements afin que de nouveaux logements soient accessibles aux ménages à revenus modestes ou moyens.
- 2) Combattre les logements inoccupés notamment en les identifiant, en leur appliquant la taxe sur ces logements, et en soutenant l'Agence immobilière sociale.

- 3) Adopter un plan de soutien à la rénovation de certaines rues ou quartiers et à l'isolation des bâtiments existants.
- 4) Veiller à ce que la Régionale Visétoise d'Habitations contribue de façon dynamique à répondre à l'objectif d'assurer le logement des jeunes et des familles modestes.

#### **4. Maintien du patrimoine architectural et naturel<sup>1</sup>**

Aujourd'hui, à Visé, on détruit des éléments du patrimoine, on artificialise et on industrialise

- Des immeubles dépassant de deux ou trois étages le bâti traditionnel sont autorisés, des lotissements prétendent remplacer les prairies, des maisons anciennes sont détruites, l'Excelsior est voué à disparaître, ...
- Des terrains arborés voient tous leurs arbres être abattus, la végétation fait place au béton, l'imperméabilisation des sols aggrave les phénomènes d'inondation, ...
- Le nord de la commune – en particulier Lixhe-Lanaye - est soumis aux projets industriels sans se préoccuper de la qualité de vie des habitants, ni parfois de leur santé, ni d'ailleurs des objectifs environnementaux du [Parc frontalier Geer et Meuse](#) en cours de développement.
- Le chalet construit sur la nouvelle place est à tout le moins mal situé et gêne la vue sur la statue arquebusière, alors que lors des discussions ayant eu lieu avec la Compagnie Royale des Anciens Arquebusiers, celle-ci devait se trouver un peu plus haut sur la place, près du restaurant « Chez Adam ».

Visons Demain s'engage à :

- 1) Conserver l'ambiance urbanistique des villages, des quartiers et du centre ville en évitant les projets de construction voire de rénovation dont les gabarits et l'aspect seraient en rupture brutale avec les bâtiments voisins (comme cela a été fréquemment le cas, tel le permis d'urbanisme délivré à Mr Jean-Pol Nihon lui permettant de rehausser son bâtiment de deux étages et de surplomber le bâtiment de la Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers et tous les autres immeubles des rues commerçantes)
- 2) Garantir le maintien de zones végétalisées dans les projets urbanistiques en évitant l'imperméabilisation excessive des terrains.
- 3) Valoriser nos zones naturelles et promouvoir la découverte de celles-ci, que ce soit auprès des écoles afin que les enfants puissent prendre conscience du patrimoine qui les entoure, auprès des Visétois et plus largement auprès du public extérieur à Visé.

---

<sup>1</sup> Notamment un Parc frontalier Geer et Meuse qui porte des projets ambitieux pour préserver et mettre en valeur la nature, le paysage, le patrimoine et qui favorise un tourisme durable et une mobilité douce



- 4) Rendre tout son attrait à la Meuse: développer une vision avec les autres communes notamment en freinant l'urbanisation excessive et maladroite à Basse-Hermalle, améliorer l'accès aux berges, la mobilité douce, le réseau de promenades balisées (Montagne Saint-Pierre,...).
- 5) Eviter les projets industriels ou portuaires perturbants notamment à Lixhe-Lanaye et s'appuyer sur les objectifs environnementaux du Parc frontalier Geer et Meuse pour porter des projets ambitieux de préservation et de mise en valeur de la nature, du paysage, du patrimoine, tout en favorisant un tourisme durable, une mobilité douce et la qualité de vie des habitants.

## 5. Réorganiser la mobilité et l'immobilité

Aujourd'hui, à Visé, la politique de mobilité reste une illusion :

- La mise à jour du Plan communal de mobilité est restée dans les limbes durant des années et, quand il en est sorti, cela a été pour proposer un catalogue d'actions sans priorité qui offre peu de perspectives aux piétons, aux cyclistes, comme aux autres usagers, notamment ceux des transports en commun. Les embouteillages quotidiens liés notamment à la mobilité scolaire continueront à croître.
- La finalisation de la rénovation de la Grand Place ne débouchera pas sur une réorganisation de la circulation en centre-ville prévue dans le projet initial, qui aurait permis de mieux scinder l'accès du transit au centre commerçant, et d'ainsi apaiser le trafic.
- Des projets cyclables permettant l'obtention de subventions ont été lancés, mais sans se soucier des besoins réels des cyclistes. Par contre, le réseau existant est mal ou pas entretenu et le centre-ville n'est pas près d'être aménagé pour les cyclistes.
- Les piétons restent les parents pauvres dans toute la commune et ils sont souvent mis en difficulté dans leurs déplacements, ce qui a été particulièrement le cas durant le chantier de la Place Reine Astrid.
- Le Collège ne se soucie guère des usagers des transports en commun et ne s'est pas mobilisé face aux problèmes d'accès aux quais de la gare SNCB vécus par la clientèle, particulièrement les personnes à mobilité réduite.
- L'information sur les différents parkings existants a été améliorée et le contrôle de la zone bleue a fait l'objet d'un investissement non négligeable, mais le parking de l'Avenue Albert 1<sup>er</sup> appartenant à la Ville reste grandement sous-utilisé, donc déficitaire.
- Le Collège ne se soucie pas du stationnement dans les quartiers adjacents à la zone bleue. Celui-ci est devenu inaccessible pour les habitants des quartiers concernés, qui doivent à leur tour encombrer avec leur véhicule d'autres quartiers.

Visons Demain s'engage à :

- 1) Rendre la Ville plus sûre, pour les habitants comme les usagers en renforçant la sécurité routière.

- 2) Etablir un programme d'action pour rééquilibrer la mobilité et limiter les encombres aux heures de pointe :
  - a) gérer la mobilité scolaire en collaboration avec les différentes écoles en créant un réseau de dépose-minute en amont des établissements et en multipliant les rangs à pied et à vélo,
  - b) adapter le plan de circulation de l'hyper-centre pour apaiser la circulation,
  - c) modérer la vitesse dans la commune partout où elle est excessive,
  - d) négocier une adaptation des horaires des transports en commun dans toute la commune, y compris en lien avec le démarrage du tram à Liège.
- 3) Négocier avec la SNCB afin de permettre un accès acceptable des voyageurs aux quais de la gare durant les travaux.
- 4) Assurer la sécurité et le confort des déplacements piétons dans les villages comme en ville, y compris lorsque des chantiers sont en cours.
- 5) Favoriser les déplacements à vélo : rendre le centre de Visé cyclable, aménager la traversée de Visé à vélo de la rue de Berneau jusqu'au pont d'Haccourt et en particulier le pont de Visé, s'assurer de l'entretien des parcours cyclables (signalisation, nettoyage, taille de la végétation, ...) et réaliser les interconnexions.
- 6) Aider la population avec d'autres alternatives à l'usage de la voiture individuelle (covoiturage, solutions de mobilité partagée, ...).

## 6. Une transition écologique

Inscrire la commune dans la lutte contre le réchauffement climatique et dans les nécessaires adaptations, accompagner et aider les habitants à faire face à ses effets et à l'augmentation des coûts de l'énergie, soutenir les initiatives citoyennes qui contribuent aux indispensables changements dans nos modes de vie, investir pour prévenir ou limiter l'ampleur des inondations, ...

Aujourd'hui, à Visé, la transition écologique brille par son absence :

- Absente de la Déclaration de politique communale et du Plan Stratégique transversal, la transition écologique ne fait pas partie des préoccupations de la majorité au-delà de la prise de quelques engagements indispensables pour obtenir des subventions régionales,
- Le conseiller énergie de la Ville est parti et n'a pas été remplacé, la comptabilité énergétique permettant de suivre les consommations d'énergie de chaque service n'est toujours pas opérationnelle et toujours promise. Et il a fallu attendre ces

derniers mois, pour qu'un bureau d'étude extérieur soit chargé d'élaborer un cadastre énergétique de la cinquantaine de bâtiments communaux. Cette démarche essentielle pour créer une politique énergétique a révélé un grand gaspillage à charge de la Ville, le foot de Visé, la salle des Tréteaux et le hall omnisport cumulant à eux trois un potentiel d'économie d'énergie supérieur à celui des 45 autres bâtiments ... Encore faut-il souligner que le Collège n'a pas tiré les conclusions qui s'imposent.

- L'engagement de la Déclaration de politique communale de « *soutenir les produits et services les plus respectueux des critères sociaux, éthiques, de santé et environnementaux, ainsi que les produits de saison et issus des circuits courts via notamment les marchés publics et les achats communaux* » ne s'est pas concrétisé. Ainsi, même pour désigner un architecte chargé de l'extension d'une école (Richelle, en l'occurrence), rien n'est prévu afin de s'assurer du recours à des matériaux sains ... Et le Collège n'a pas apporté son soutien au magasin des Petits Producteurs qui s'était installé Rue Haute et qui finalement a dû fermer. Quant à la cuisine du CPAS, elle ne s'est toujours pas tournée vers des circuits courts.
- Aucune initiative n'a été prise pour aider les habitants à prendre les décisions d'isolation ou de rénovation de leurs logements.
- Quant à la prévention des inondations, non seulement le Collège continue à autoriser des projets qui imperméabilisent les sols, mais en plus il ne s'investit pas pour dégager les solutions là où les habitants sont victimes d'inondation à répétition.

Visons Demain s'engage à :

- 1) Mener une campagne d'identification des déperditions énergétiques des logements (caméras thermiques) quartier par quartier, puis d'aider les habitants qui le souhaitent à les (faire) isoler.
- 2) Anticiper les problématiques liées au changement climatique et développer des politiques d'adaptation, en particulier concernant :
  - a) les inondations : limiter et compenser l'artificialisation des terres, affiner la cartographie des aléas d'inondation et en tenir compte lors des aménagements et des permis, étudier les causes des problèmes subis par les habitants et dégager des solutions, planifier des mesures pour améliorer la capacité à absorber les fortes pluies..., organiser la solidarité et le soutien des services communaux le cas échéant, ...
  - b) les vagues de chaleur et les sécheresses : choix des matériaux, plantation d'arbres, végétalisation, fontaines publiques mais aussi veiller sur les plus fragiles notamment les personnes isolées, les seniors, ...
- 3) Prévoir chaque fois que cela est possible des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics pour prévenir des conditions indignes et pour favoriser les produits et matériaux sains et à faible impact, particulièrement dans les écoles et les crèches.

- 4) Mettre enfin en oeuvre une stratégie d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux et particulièrement là où le gaspillage est le plus grand, et le potentiel d'économie le plus élevé, dont dans les principales infrastructures sportives, généraliser la comptabilité énergétique tant attendue et motiver les équipes à atteindre des objectifs de réduction notamment en rendant publique l'évolution des consommations.

## 7. Une agro-écologie et des circuits courts

Promouvoir le commerce locale, l'agro-écologie et les circuits courts, par exemple dans le cadre de la Ceinture alimentaire liégeoise, pour permettre à chacun d'accéder à des produits locaux de qualité

Aujourd'hui, à Visé, cela n'intéresse pas le Collège

- Il n'a pas apporté son soutien aux différents commerces, qui ont dû à la fois survivre durant l'épidémie Civid mais également durant les travaux de la place alors qu'il existait un conseil consultatif des commerçants.
- Il n'a pas apporté son soutien au magasin des Petits Producteurs qui s'était installé Rue Haute et qui finalement a dû fermer.
- Les cuisines du CPAS et des maisons de repos ne se sont toujours pas tournées vers des circuits courts.
- Rien n'a changé au niveau des cantines scolaires.

Visons Demain s'engage à :

- 1) Soutenir le commerce local en renforçant le rôle de l'Agence de Développement Local (ADL) et en permettant aussi une consultation de ceux-ci
- 2) Eviter les cellules vides qui sont présentes en grands nombres dans le centre ville
- 3) Permettre à tous les commerçants d'avoir la possibilité d'être présents aux différents évènements, qu'ils soient ou non installés dans la zone qui est « fermée » à cette occasion (exemple : lors de la braderie)
- 4) Soutenir la création de commerces de proximité dans les villages. Ce qui évitera aux habitants de devoir se déplacer dans le centre de Visé ou de faire leur course ailleurs que sur la commune.
- 5) Soutenir les circuits courts afin de permettre l'accès à des produits de qualité à des prix abordables.

- 6) Développer avec le GAL Basse-Meuse et / ou la Ceinture alimentaire liégeoise un projet de production/transformation pour fournir des produits sains - si possible bio - aux cantines scolaires, notamment.
- 7) Assurer des repas sains - et bio dans la mesure du possible - aux enfants des écoles à prix réduit, voire gratuits.
- 8) Faire aboutir le projet d'épicerie sociale en créant des ponts avec les circuits courts et les potagers collectifs

**8. Préparer nos enfants à l'avenir en donnant du souffle à l'éducation et à la culture et leur proposer, dans les écoles et les crèches, des repas sains et locaux**

Aujourd'hui, à Visé, on se contente de gérer au jour le jour

- De nouveau, les engagements pris dans la Déclaration de politique communale sont restés sans suite.
- L'école de Loën a été sauvée notamment grâce à la proposition de Caroline Van Linthout, conseillère communale de Visons Demain, de mettre en œuvre la pédagogie du projet. Par contre, l'école de Lanaye est actuellement en sursis.
- Certes, il y a un programme de spectacles à la Salle des Tréteaux. Mais loin de l'axe majeur annoncé en début de majorité, il n'y a toujours pas de projet culturel, ni de volonté d'obtenir la reconnaissance du Centre culturel. Quant à la Salle Braham, l'absence de vision a débouché sur des projets coûteux, excessifs (et des dépenses d'architectes inutiles), actuellement bloqués suite à un recours au Conseil d'État...

Visons Demain s'engage à :

- 1) Remettre sur le métier le projet pédagogique de l'enseignement communal avec les enseignants et les parents pour mieux préparer les enfants à leur avenir dans un monde en transition, et à leur rôle futur de citoyen autonome et critique.
- 2) Lancer une dynamique spécifique répondant aux besoins du village pour relancer l'école de Lanaye et éviter sa fermeture.
- 3) Faire de l'alimentation durable la norme (marchés publics) et initier des actions d'apprentissage aux goûts et à la diversité alimentaire.
- 4) Développer l'offre d'activités scolaires intergénérationnelles en relais avec les associations.
- 5) Prévoir un budget pour permettre au Forum des Jeunes (voir point 1) de développer son action.

- 6) Elaborer un projet culturel dynamique et participatif avec la création d'un conseil culturel composé de professionnels du secteur, incluant le dialogue interculturel.
- 7) Faciliter l'accès à la culture en dynamisant les chèques culture octroyés aux familles.
- 8) Mettre des locaux communaux à disposition d'artistes pour la production, l'échange et l'apprentissage.

## **9. Une qualité de vie pour tous les habitants, de la solidarité et le vivre ensemble**

Aujourd'hui, à Visé, le grand écart s'accroît entre les plus aisés et les plus modestes :

- Certes, le Plan de cohésion sociale a intégré de nouvelles actions mais toutes n'ont pas abouti. Ainsi, l'épicerie sociale n'en est toujours nulle part, alors qu'elle aurait dû être ouverte depuis un certain temps.
- La majorité a décidé de transférer tous les services sociaux de la Ville vers le CPAS. La discussion démocratique sur les politiques sociales et les actions de citoyenneté risquent donc de disparaître.
- La situation financière du CPAS se dégrade et la question de la gestion, voire de l'avenir de la Maison de repos Clairefontaine, se pose de nouveau.
- L'évaluation des besoins de la population reste à faire

Visons Demain s'engage à :

- 1) Faire de Ville de Visé une ville où on se sent en sécurité, par la présence de la Police que se soit de manière préventive comme si nécessaire répressive.
- 2) Permettre aux citoyens d'avoir la possibilité de connaître et rencontrer les agents de quartiers tout en permettant que ceux-ci soient aidés dans leur travail par les gardiens de la paix
- 3) Faire de Visé une ville inclusive et développer la mixité sociale.
- 4) Évaluer les besoins pour adapter les services collectifs.
- 5) Faire de l'espace public un lieu convivial, sécurisé, entretenu et éclairé.
- 6) Lutter contre les "marchands de sommeil".
- 7) Développer les milieux d'accueil et les rendre accessibles à tous les enfants.
- 8) Participer au combat contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.
- 9) Garantir l'accès aux services sociaux de proximité et aux services de santé pluridisciplinaires et financièrement abordables.

10) L'action sociale et de santé doit rester un sujet de débat et d'initiative du Conseil communal, même si le CPAS joue un rôle de coordination.

## **10. Adapter l'action des services aux seniors et développer des actions intergénérationnelles**

Aujourd'hui, à Visé, le sujet n'est guère pris en compte et aucune réflexion globale n'est menée

Visons Demain s'engage à :

- 1) Tenir compte des besoins spécifiques des seniors et des personnes à mobilité réduite, adapter les services et les aménagements, notamment en s'appuyant sur les CC des aînés et de la personne handicapée.
- 2) Maintenir notamment les possibilités de déplacement des personnes âgées ou en situation de handicap dans les lieux publics et promouvoir leur maintien à domicile et leur participation à la vie sociale.
- 3) Lutter contre l'exclusion digitale qui touche de nombreux citoyens
- 4) Sensibiliser et informer les habitants aux avantages sociaux dont ils peuvent bénéficier, notamment via le CPAS (afin de limiter le non recours aux droits).
- 5) Multiplier des initiatives intergénérationnelles.